

Adoption du Plan directeur localisé des Plaines-du-Loup

Adoption par la Municipalité – Soumission au Conseil communal

Métamorphose des projets majeurs dans la ville

Tuilière

- Centre de football
- Stade de football
- Commerces, services et emplois

Préavis au conseil communal en juin

Plaines-du-Loup

- Ecoquartier
- 10'000 habitants et emplois

Malley

Piscine olympique, en coordination avec la rénovation de la patinoire

Prés-de-Vidy

Ecoquartier
3500 habitants et emplois

Axes forts transports publics

Stade d'athlétisme Pierre-de-Coubertin

Construction de gradins fixes: 6000 places
Possibilité d'augmenter la capacité par des gradins provisoires

- 70 hectares environ
- 13'500 habitants et emplois
- 3 zones sportives
- 2 écoquartiers
- Terrains propriété de la Ville de Lausanne
- Mise à disposition des terrains en droits de superficie



But et contenu d'un Plan directeur localisé art. 29 a et 38 b LATC

Buts

- Fixer de manière concrète
 - Les objectifs
 - Les principes d'aménagement
- Déterminer
 - Les mesures permettant de concrétiser ces objectifs et principes
 - Le programme des mesures qui relèvent des compétences de la Municipalité

Contenu

- Traite en particulier les espaces publics, les constructions et les aménagements extérieurs

Sert de base à l'élaboration des Plans partiels d'affectation

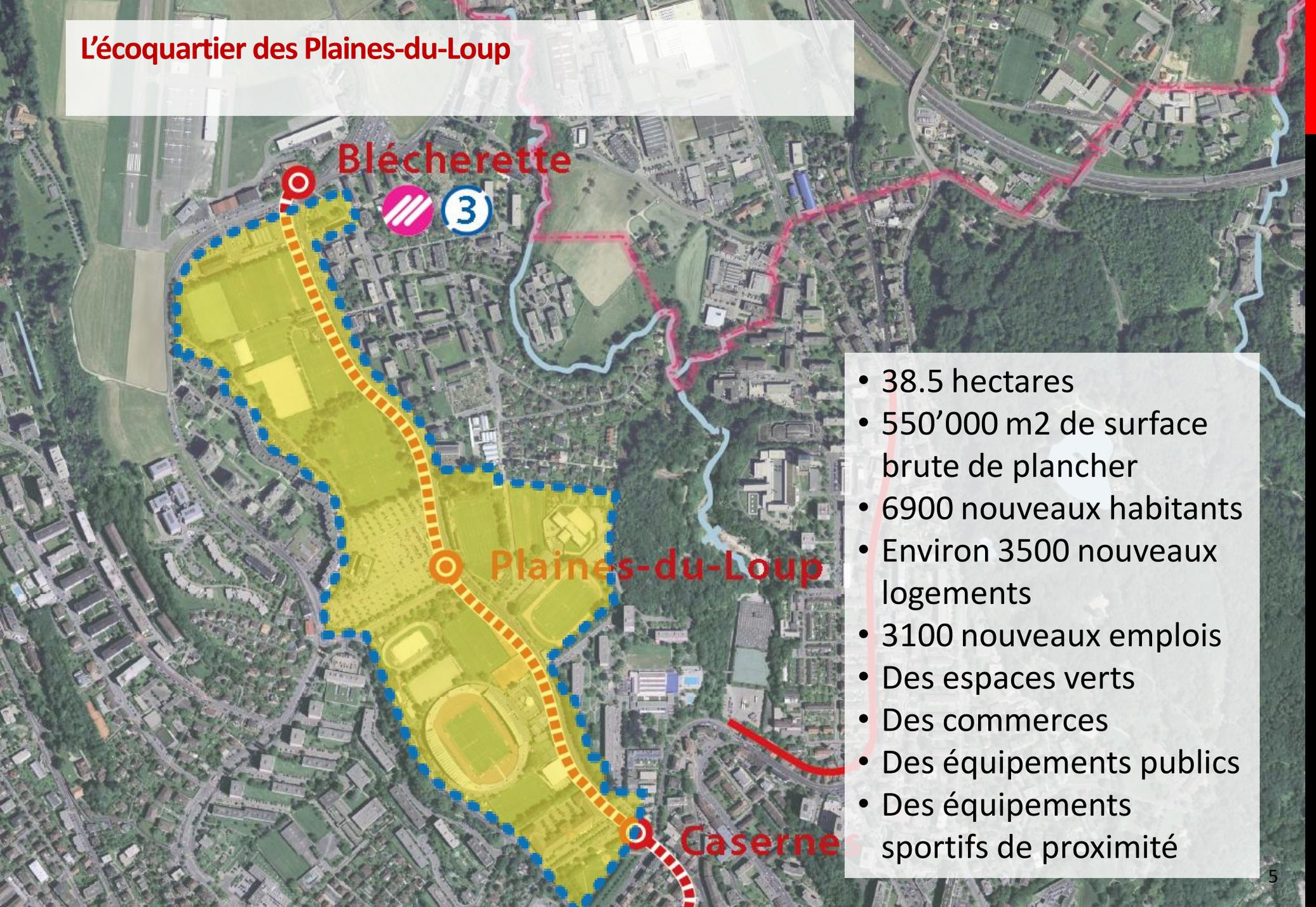
Consultation publique du 8 mai au 19 juin

- Le dossier et les remarques sont transmis au Conseil communal

Adoption et approbation

- La Municipalité a adopté le préavis au Conseil communal et lui soumet le projet de Plan directeur localisé
- Le Conseil communal adopte le Plan directeur localisé (1^{er} semestre 2014)
- Le Conseil d'Etat approuve le Plan directeur localisé (dans les 3 mois qui suivent la transmission du dossier complet)

L'écoquartier des Plaines-du-Loup



- 38.5 hectares
- 550'000 m2 de surface brute de plancher
- 6900 nouveaux habitants
- Environ 3500 nouveaux logements
- 3100 nouveaux emplois
- Des espaces verts
- Des commerces
- Des équipements publics
- Des équipements sportifs de proximité

La consultation publique du Plan directeur localisé des Plaines-du-Loup



La démarche participative

Un élément-clé du projet Métamorphose

Printemps 2008, le mandat d'organisation et d'animation de la démarche participative et confié au groupe 

Juin 2008, lancement officiel de la démarche participative

7 ateliers de participation ont permis de récolter 1001 idées

Elles ont été annexées au cahier des charge du concours d'urbanisme, lancé en 2010

La prise en compte des souhaits de la population a été un des critères de jugement du concours

Juin 2011, l'organisation des **journées de l'écoquartier** fut l'occasion de présenter le projet aux futurs habitants et investisseurs, ainsi qu'aux voisins

1001 idées

POUR L'ÉCOQUARTIER DES PLAINES-DU-LOUP

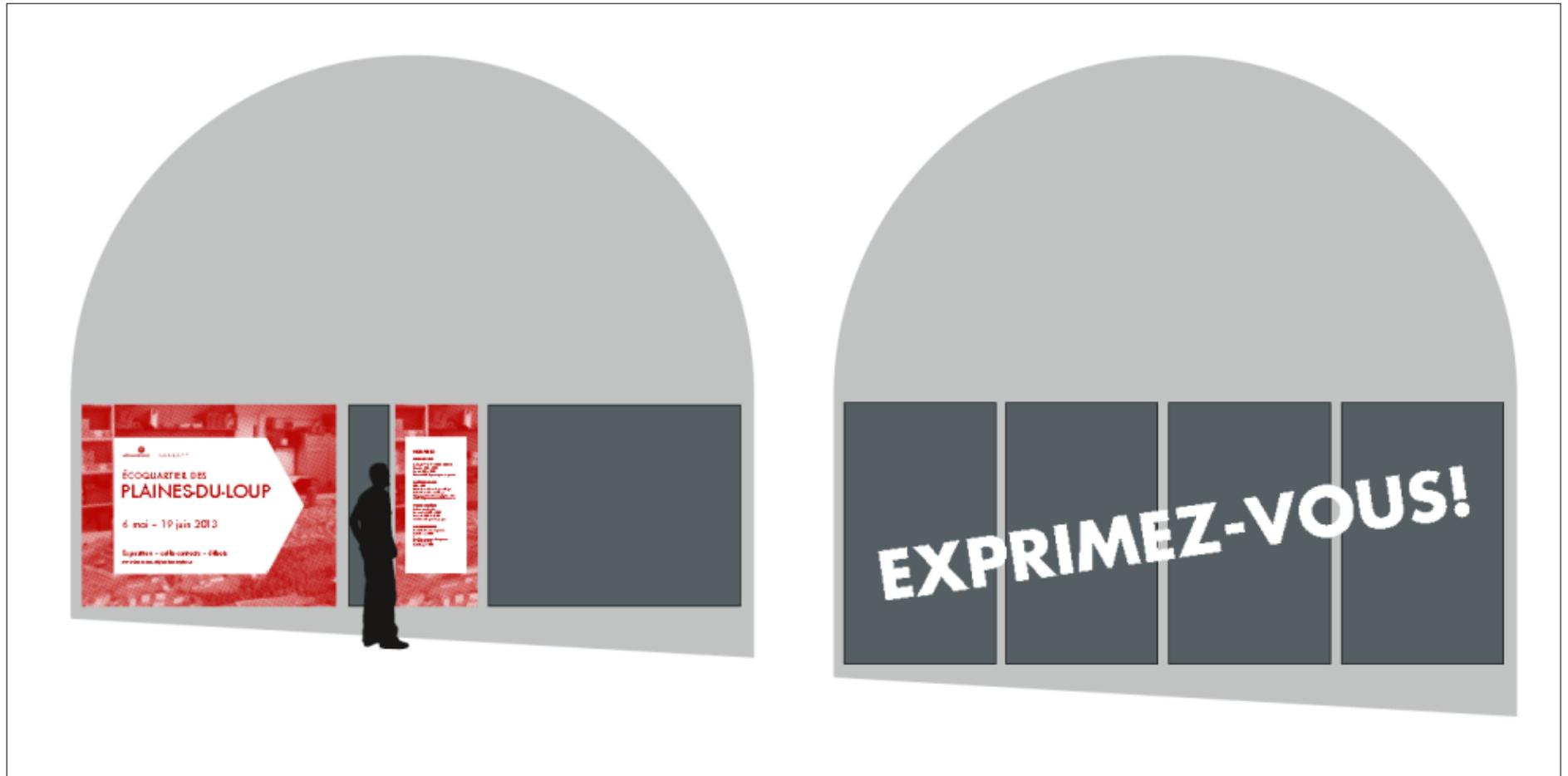
Bienvenue dans l'écoquartier des Plaines-du-Loup! Un quartier à haute valeur environnementale qui doit regrouper environ 2000 logements dans les prochaines années.

Un quartier imaginé par les personnes qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité. À partir d'une page blanche, plus d'un millier d'idées! Des plus précises aux plus tarabiscotées, mais toutes légitimes (elles sont répertoriées dans un catalogue disponible sur le site ola.lausanne.ch ou par courrier). Elles traduisent l'expérience des habitants, leur façon de vivre leur ville, leurs souhaits, transposés dans l'écoquartier à naître. Sans clichés, sans grandes phrases. Faisant partie du cahier des charges du concours d'urbanisme prévu, toutes les idées pouvant l'influencer dans le sens du développement durable. Les autres seront précieusement conservées pour les étapes ultérieures.

Sous la forme de huit textes courts, directement inspirés de ces 1001 idées, présentés sur le brame des ateliers, voici donc un premier dessin de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Vous vous y retrouverez certainement, c'est le vôtre.



L'exposition aux Arches du Grand-Pont du 8 mai au 19 juin 2013



Exposition ouverte le mercredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 18h

Des invitations largement diffusées



Pourquoi une exposition ?

En faire davantage que les seules exigences légales

Crédibiliser le projet

De fortes attentes de la population

Montrer que l'on a rien à cacher

Ecouter dans un cadre donné

Redémarrer la démarche participative



Le contenu de l'exposition

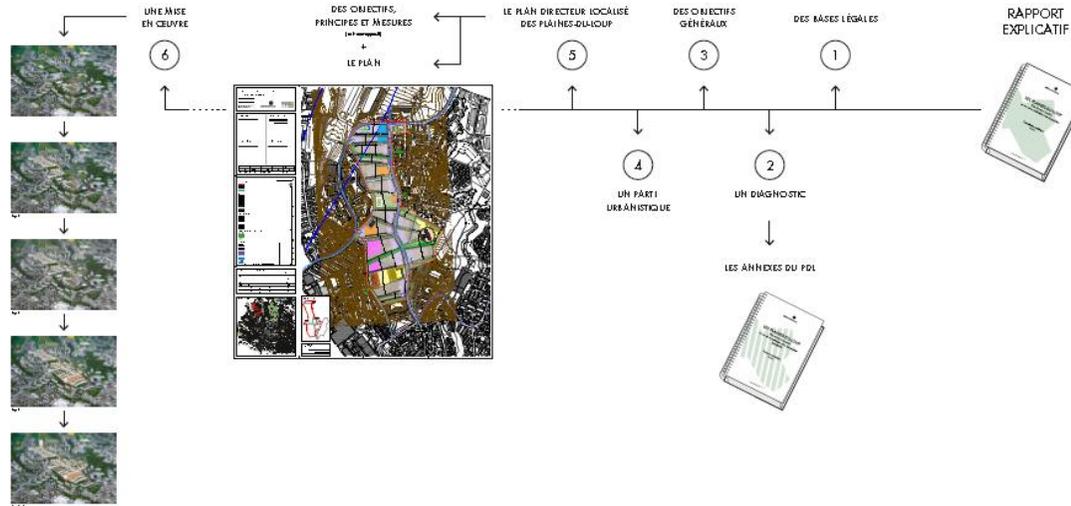
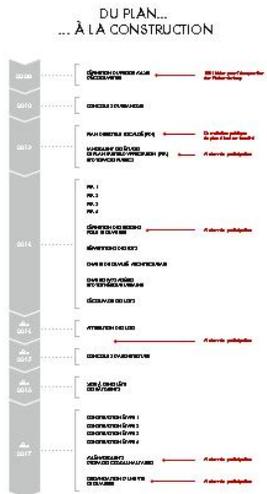
Une maquette... géante



Un élément très attirant...

Le contenu de l'exposition

Les visuels



C'EST QUOI UN PLAN DIRECTEUR LOCALISÉ ?

SE DOTER D'UNE VISION COHÉRENTE ET PARTAGÉE.

Sur une surface comme celle du secteur des Plaines-de-l'Échole, une vision d'ensemble sur le long terme, cohérente et partagée par les différents acteurs, est nécessaire. La mise en place d'un plan directeur localisé (PDL) permet d'inscrire dans un document officiel les résultats de concertations et les intentions des autorités communales. Il précède la réalisation des plans partiels d'affectation (PPA) qui affecteront le sol et en définiront les usages.

Le plan directeur localisé traite des principaux thèmes de l'aménagement du territoire, comme le bâti, la mobilité, les espaces publics, le paysage, l'environnement, ou encore l'énergie.

Pour chacun de ces thèmes, le plan directeur formule des objectifs à viser, définit des principes d'aménagement et identifie des mesures pour les concrétiser.

Il se compose d'un rapport explicatif, d'un plan, d'illustrations et d'annexes.

OBJECTIFS, PRINCIPES ET MESURES DU PLAN DIRECTEUR LOCALISÉ

Un lieu pour aller plus à fond, consulter les documents officiels, discuter, s'exprimer



Des événements

Une conférence de presse



Date: 07.06.2013

24heures

Lausanne

24 Heures

1001 Lausanne

021 / 349 44 44

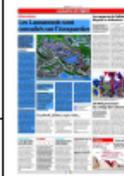
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés

Type de média: Presse jour/hab.

Titrage: 33% 54

Publication: à 2 semaines



N° de thème: 999 2

N° d'abonnement: 10839 41

Page: 23

Surface: 43998 mm²

Les Lausannois sont consultés sur l'écoquartier

La population est appelée à prendre position sur le Plan directeur localisé qui décrit une nouvelle ville au nord de Lausanne

Lise Bourgeois

Entre la Pontaise et la Blécherette, une nouvelle ville va se construire à Lausanne. L'écoquartier, projet phare de la Métamorphose de Lausanne, entre en scène.

Pour donner une configuration cohérente au futur quartier écologique, Tribu'architecture, l'atelier d'architectes et d'urbanistes qui a remporté le concours, en a brossé les grandes lignes dans un Plan directeur localisé (PDL). Ce type de document, qui est utilisé pour la première fois par la Ville, a pour vocation de préciser où vont se trouver le bâti, les équipements, les zones végétalisées, les espaces publics. Il sera mis en consultation dès demain jusqu'au 19 juin. Les oppositions ne seront pas possibles à ce stade.

Après la mise en consultation du PDL, la Municipalité le retravaillera en tenant compte des remarques émises par les citoyens. Ensuite viendra l'élaboration de quatre plans partiels d'affectation où chaque bâtiment, chaque allée, chaque commerce trouvera sa place. «Il n'est jamais simple de prévoir un délai de réalisation,

sourit Olivier Français, municipal des Travaux. Il y a encore beaucoup d'étapes à franchir, en lien aussi avec d'autres projets comme les terrains de foot de la Tuillière ou la nouvelle sortie à côté de la jonction Lausanne-Blécherette de l'A9. L'un dans l'autre, on devrait arriver au premier coup de pioche vers 2020.»

Ne pas construire une cité De son côté, le municipal du Logement, Grégoire Junod, brosse le portrait de la zone: «Ce ne sera pas un quartier de bobos», prévient-il. La Municipalité vise la mixité. Les deux tiers des habitations seront des subventionnées, des loyers régulés et des coopératives. Le tiers restant sera laissé au marché libre. A noter que Lausanne possède 95% du terrain, le reste appartenant à l'Etat.

«Il faut imaginer que la densité de l'habitat y sera la même que dans le quartier sous-gare», pour-

«Ce ne sera pas un quartier de bobos»

Grégoire Junod,

municipal du Logement

«Il y a encore beaucoup d'étapes à franchir. L'un dans l'autre, on devrait arriver au premier coup de pioche

vers 2020»

Olivier Français,

municipal des Travaux

suit Grégoire Junod. Et comme le précise Christophe Gnaegi, de Tribu'architecture, les lots d'habitation seront chacun différents, imaginés par autant d'architectes: «Les gabarits du PDL, montrent des hauteurs différenciées avec des immeubles de 7 à 8 niveaux, d'autres de 3 à 5, avec différentes ambiances de quartier.» L'ensemble, relié par le M3, formera une portion de ville empreinte de diversité, loin du modèle «cité».

La zone est faite pour accueillir 10 000 personnes, soit au titre d'habitants (70%), soit au titre de travailleurs (30%). «L'idéal serait bien entendu que l'habitant travaille dans la même zone, de manière à réduire les besoins en déplacement», note Grégoire Junod.

Dans «écoquartier», il y a «écoco». La biodiversité sera largement favorisée. Des équipements pour optimiser le recyclage et le traitement des déchets, ainsi que pour limiter la perturbation et le cycle naturel de l'eau sont prévus.

«L'écoquartier adhère à la politique de la «société à 2000 watts», précise encore Grégoire Junod. La consommation en électricité doit y être réduite sans affecter le confort des gens. De même, la chaleur sera économisée et les émissions de CO₂ divisées par 7.

Des événements Des visites guidées



Une visite guidée
annoncée chaque
mercredi et samedi

13 visites guidées
organisées sur
demande pour des
groupes

Des événements Les tables rondes



2 tables rondes sur le thème de la mobilité et du logement avec chaque fois un municipal et 3 invités



Présence permanente
des responsables du
projet

Le contact avec les
artisans du projet a été
très apprécié

Beaucoup de passage

Beaucoup de questions

Un contact souhaité

Visiteurs exposition	1170
Visiteurs lors d'événements organisés	115
Participants aux visites guidées publiques (12) et privées (13)	245
Nombre total de personnes touchées	1530